

# Le Facteur vert

Bulletin d'information de la MRC et de la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François



Volume 17

Numéro

2

Septembre 2016

## DANS CE NUMÉRO :

Collectes des RDD	
- 20 ans de succès . . . . .	Page 1
Drainage des terres . . . . .	Page 2
Adoption du PDZA . . . . .	Page 3
Banque de terres . . . . .	Page 3
L'herbicyclage . . . . .	Page 4
La Berce du Caucase . . . . .	Page 5
Appel de projets structurants . . . . .	Page 6
Camp Jeunes Leaders du Val-Saint-François . . . . .	Page 6
Entrepreneuriat . . . . .	Page 7
Activités touristiques et culturelles .	Page 7-8

Vous pouvez télécharger le Facteur Vert sur le site internet de la MRC, dans la section documentation :

[www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca)

## Collectes de résidus domestiques dangereux : 20 ans de succès!

C'est au printemps 1997 que les premières collectes de RDD ont été organisées sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François. À l'époque, il s'agissait d'une idée innovante qui visait à éliminer ces produits dangereux des sites d'enfouissement. Force est de constater qu'il s'agissait d'une bonne idée puisque vingt ans plus tard, ces collectes ont toujours lieu et qu'elles continuent de recueillir des quantités impressionnantes de produits de toutes sortes. Afin de souligner le succès de ce projet environnemental, les différents partenaires étaient conviés à un 5 à 7 à la Poudrière de Windsor, le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Depuis la première collecte, plus de 800 tonnes de piles, peinture, huile, pesticide, batteries automobiles et autres RDD ont été récupérées. Si l'on devait placer bout à bout les remorques transportant ces produits, cela formerait une file sur plus de deux kilomètres de distance! Cette

année seulement, ce sont plus 53 tonnes de RDD qui ont été récupérées lors des trois collectes annuelles du mois de mai.

Ces collectes sont organisées en collaboration avec plusieurs entreprises du territoire, soit Domtar inc., Bombardier Produits Récréatifs, Usinatech, la Caisse Desjardins du Val-Saint-François ainsi que le Centre d'aide aux entreprises du Val-Saint-François.

Outre le volet environnement, l'implication de citoyens apporte un aspect social essentiel au projet. En vingt ans, ce sont plus de 1000 citoyens qui ont investi une journée de travail bénévole pour rendre possibles ces collectes. Des citoyens qui ne verront plus jamais les RDD du même œil et qui resteront sensibilisés sur l'importance de gérer correctement ces résidus.

**Ann Bouchard**

**Chargée de projets en environnement**



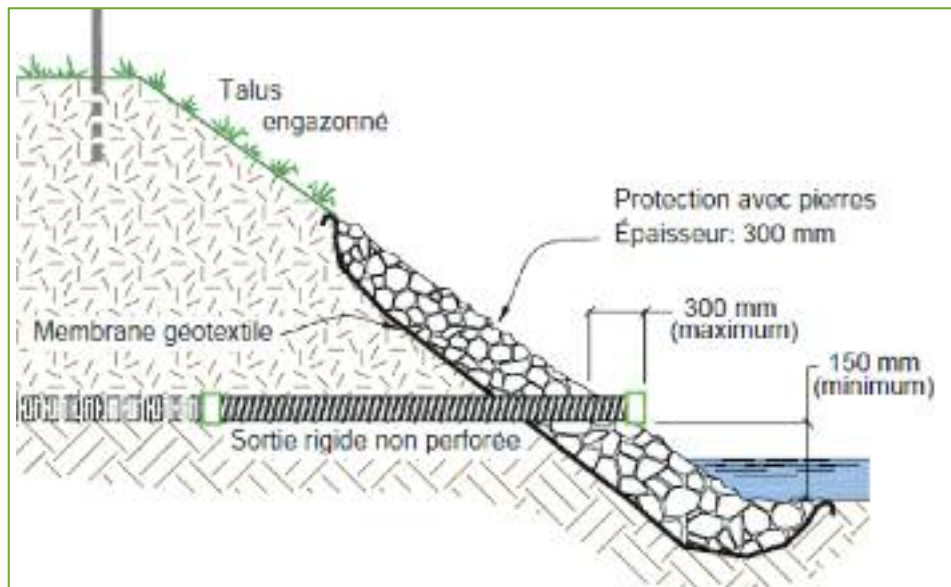
# Drainage des terres

Si vous désirez que l'eau s'évacue plus rapidement de votre terrain, les méthodes de drainage les plus souvent utilisées sont : le creusage de fossés, l'aménagement de drains souterrains, le nivellement, ou le remblayage du terrain.

Dans la MRC du Val-Saint-François, **tous les nouveaux projets de drainage** utilisant des fossés, ou des drains, s'écoulant directement dans un cours d'eau doivent obtenir une autorisation de la municipalité afin de respecter les règles minimales.

Pour l'aménagement d'une nouvelle sortie de **drain** dans un cours d'eau : Le drain doit être minimalement situé au-dessus du lit du cours d'eau avec grillage et empierrement de protection à son extrémité.

Pour l'aménagement de l'exutoire d'un nouveau **fossé** dans un cours d'eau : un empierrement de protection à la sortie de l'exutoire est nécessaire, de même que l'aménagement d'un bassin de rétention situé à 20 mètres du cours d'eau dans certains cas.



Peu importe l'ampleur de votre projet, vous devez planifier vos travaux afin que l'eau nouvellement drainée n'ait pas d'impact négatif sur les terrains et cours d'eau avoisinants, ce qui dans les faits peut être difficile. Assurez-vous donc de la nécessité de ces travaux au préalable.

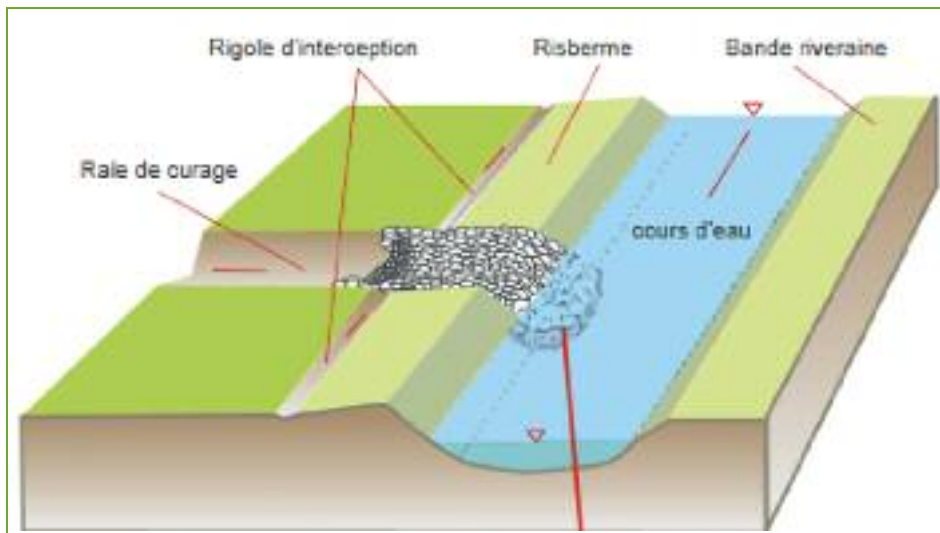
De façon générale, tous travaux à proximité d'un cours d'eau ne doivent

pas occasionner un apport de terre, de roche, ou de sable dans le cours d'eau. Aussi, les remblais et les déblais dans la rive d'un cours d'eau ne sont généralement pas autorisés. Enfin, si votre projet comprend le drainage d'un milieu humide au sens de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, vous devez obtenir une autorisation du Ministère de l'Environnement avant d'effectuer tous travaux.

Avant d'entreprendre un nouveau projet de drainage, que ce soit en milieu résidentiel, forestier ou agricole, vous devez **vous informer auprès de votre municipalité**, afin d'obtenir toutes les informations requises. De plus, plusieurs municipalités ont adopté des règlements complémentaires concernant le drainage ou le remaniement des sols.

**Julie Poulin**

Coordonnatrice régionale  
des cours d'eau





## La MRC a adopté en avril son Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Après plus d'un an de travail concerté avec les intervenants du monde agricole de la région, la MRC du Val-Saint-François a adopté, en avril dernier, son plan de développement de la zone agricole. Cette démarche traduite dans ce document regroupe, en plus du portrait agricole et du diagnostic, une vision d'avenir pour le développement de l'agriculture de notre territoire et un plan d'action contenant des moyens pour dynamiser l'agriculture et l'agroalimentaire dans la MRC.

Plus précisément, le plan d'action 2016-2021 regroupe 17 mesures déterminées par le milieu pour répondre aux problématiques et enjeux du monde agricole du Val-Saint-François. Des actions variées touchant la relève agricole, la main-d'œuvre, l'agrotourisme, la transformation, la mise en

marché des produits régionaux et bien d'autres, qui viendront accroître la vitalité socio-économique du territoire agricole de la MRC.

**Nous vous invitons à consulter le PDZA de la MRC et son plan d'action sur le site Web de la MRC au [www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca)**

**En route vers sa mise en œuvre**, la MRC travaille maintenant à former un comité de suivi pour le PDZA. Un comité, formé d'intervenants concernés par la réalisation des diverses actions, sera le gardien de la mise en œuvre pour les prochaines années. Les premières rencontres auront lieu à l'automne prochain.



Nous vous rappelons que le PDZA du Val-Saint-François est possible grâce à la participation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'UPA-Estrie et l'UPA du Val-Saint-François et de Sherbrooke.

**Karine Bonneville**

Responsable du service d'aménagement et de l'urbanisme

## BANQUE DE TERRES.CA

Des paysages aux paysans

### Faits saillants Banque de terres au 30 avril 2016 :

- 61 dossiers d'agriculteurs et de propriétaires ;
- 59 dossiers de relèves agricoles ;
- 3 jumelages en 2015 ;
- 6 jumelages en 2016 (4 mois) ;
- 7 jumelages en cours (au cours du prochain mois) ;
- L'objectif de 2016 était de 8 jumelages ;
- Retombées économiques des jumelages 2015 ;
- 1 186 500 \$ en transactions ;
- 875 800 \$ d'investissements projetés d'ici 2020 ;
- 2 062 300 \$ d'investissements globaux dans les 5 prochaines années pour 3 entreprises seulement.

**Mélissa Nadeau**

Agente de développement agroalimentaire



# L'Herbicyclage :

économie de temps, d'argent et meilleur pour l'environnement !

## L'herbicyclage, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit simplement de laisser les rognures de gazon sur la pelouse après la tonte !

**Les avantages ?** Une pelouse plus belle et en santé, plus dense et qui vous demande moins de temps et de coût d'entretien ! En effet, la pratique de l'herbicyclage, effectuée correctement, permet à la pelouse de conserver son humidité en raison notamment de la longueur des brins, donc nécessite moins d'arrosage. Votre pelouse pourra aussi aller chercher tous les nutriments et l'eau dont elle a besoin dans le sol, puisque les racines sont environ de la même longueur que les brins. L'herbe coupée servira également de nutriments à la pelouse en place et évitera de s'accumuler dans les sites d'enfouissement, tout en réduisant les gaz à effets de serre émis. En santé, votre pelouse sera plus fournie et laissera peu de place aux herbes indésirables, ce qui vous évitera d'étendre des herbicides. Laisser les rognures de gazon sur la pelouse vous évite aussi d'acheter des sacs. De bons gestes pour votre emploi du temps, votre portefeuille et l'environnement !

**Comment faire ?** Retirez le sac de votre tondeuse, réglez les lames de votre tondeuse à 3 po (8 cm), aiguissez bien vos lames, tondez seulement 1/3 du brin à la fois, tondez par temps sec et adaptez la fréquence de tonte selon la période de croissance de la pelouse



qui est plus rapide au printemps et à l'automne.

## Problème le plus fréquent et solutions

**Problème :** Les résidus de tonte sont apparents.

**Solution :** Après avoir tondu votre pelouse selon la technique de l'herbicyclage, les rognures de gazon ne devraient pas être visibles et après 48 heures, ils devraient être entière-

ment décomposés ! Suivez les instructions dans la section « Comment faire ? ».

## Mini-Capsules herbicyclage:

**Saviez-vous que...** 24% de votre sac-poubelle est constitué de rognures de gazon ? Pratiquez l'herbicyclage !

**Saviez-vous que...** vous pouvez épargner de l'argent et du temps ? Pratiquez simplement l'herbicyclage !

**Saviez-vous que...** pratiquer l'herbicyclage nourrit votre pelouse ? Les rognures de gazon sont un engrais naturel !

**Saviez-vous que...** il est faux de croire que les rognures de gazon seront apparentes sur votre pelouse après la pratique de l'herbicyclage ?

**Stéphanie Gagné Clermont,**

Stagiaire en environnement et aménagement





## Connaissez-vous cette plante?

# Berce du Caucase

Autrefois considérée pour ses qualités ornementales, la berce du Caucase est maintenant davantage reconnue pour ses défauts, à savoir sa toxicité et son caractère envahissant.

Facilement reconnaissable à sa taille majestueuse (jusqu'à trois mètres de haut) et à ses grandes feuilles dentelées, cette plante affectionne particulièrement les terrains humides et ensoleillés, notamment les rives des cours d'eau et des fossés.

Pouvant produire jusqu'à 10 000 graines par individu, elle réussit généralement à s'imposer dans le secteur où elle est implantée par rapport aux autres espèces présentes.

**Si vous apercevez cette plante où en compter sur votre propriété, communiquez avec votre municipalité pour en indiquer l'existence et la localisation.**

Si vous désirez éliminer les plants présents sur votre terrain, il est primor-



dial d'utiliser un équipement de sécurité adéquat couvrant l'ensemble de votre corps.

En effet, cette plante produit une toxine phototoxique qui brûle la peau quand elle est exposée au soleil. Cette toxine, présente dans la sève, est incolore et inodore. Si la zone infectée n'est pas exposée à la lumière pendant au moins quarante-huit heures, la réaction ne se déclenche pas.

Par contre, s'il y a exposition au soleil, des brûlures, parfois jusqu'au deuxième degré, peuvent se produire. Les séquelles de la phototoxicité de la sève de la berce du Caucase n'apparaissent qu'après plusieurs heures et peuvent persister durant des années.

Il est finalement important de ne pas confondre la berce du Caucase avec sa cousine, la berce laineuse qui elle, est beaucoup moins dangereuse et envahissante.

Nous vous invitons à consulter le site Internet du Conseil régional en environnement de l'Estrie (CREE) pour un complément d'information. Le CREE a produit une section complète sur la berce du Caucase avec explication et



vidéo pour la reconnaître et l'éliminer de manière efficace.

<http://www.environnementestrie.ca/>

**Maxime Turcotte**  
Urbaniste



# Politique de soutien aux projets structurants

## Appel de projets dans la MRC du Val-Saint-François

Le 14 juin dernier, la MRC du Val-Saint-François annonçait le lancement d'un appel de projets de sa Politique de soutien aux projets structurants. Constituée à partir du Fonds de développement des territoires, cette enveloppe budgétaire de 87 500 \$ traduit la volonté des élus de la MRC de voir s'améliorer le milieu de vie des citoyens.

Ce programme est destiné aux organismes à but non lucratif, ainsi qu'à la plupart des coopératives. Les promoteurs sont dès lors invités à **présenter une demande de financement, et ce, d'ici le 24 octobre 2016.**

Pour de plus amples détails sur les critères de sélection des projets ou pour faire une demande, la **Politique de soutien aux projets structurants** et le **formulaire de qualification** sont

disponibles en ligne sur le site Internet de la MRC du Val-Saint-François au : [www.val-saint-francois.qc.ca](http://www.val-saint-francois.qc.ca). Pour toute question sur le programme, vous êtes invités à communiquer avec monsieur Philippe Veilleux aux coordonnées ci-dessous :

**Philippe Veilleux, agent rural**  
Téléphone : 819 845-3769 poste 212  
Courriel : [pveilleux@val-saint-francois.com](mailto:pveilleux@val-saint-francois.com)

## Jeunes leaders recherchés

### la 6<sup>e</sup> édition du camp jeunes leaders est lancée

Du 17 au 19 novembre se tiendra la sixième édition du Camp Jeunes Leaders du Val-Saint-François. Les jeunes de 14 à 18 ans sont invités à participer à l'événement qui aura lieu au Manoir Grison, à Racine.

La programmation, propose des jeux d'équipe, des ateliers de groupe et des activités ludiques permettant aux jeunes de développer leur leadership.

L'expérience formatrice offerte gratuitement permet aux jeunes de mettre en pratique leurs apprentissages tout au long du Camp, et ce, en élaborant sur place un projet qu'ils devront présenter devant mentors, parents et amis lors de la clôture de l'événement. Bien entendu, les animateurs présents les aideront en répondant à leurs questions et en les guidant à travers le processus de création.

Il y aura aussi au programme un souper capoté, une soirée de danse traditionnelle, un feu de camp animé



(Photo de l'édition 2015 du Camp Jeunes Leaders)

en chansons, un défi des Chefs et des activités sportives extérieures.

L'inscription comprend deux nuits d'hébergement, les activités et le matériel, les repas et les collations. Le Camp est ouvert aux jeunes âgés de 14 à 18 ans qui habitent sur le territoire du Val-Saint-François ou qui fréquentent une école de cette MRC.

Pour vous inscrire, contactez l'agent de migration Place aux jeunes au 819 845-3769, poste 228.

**Faites vite,  
les places sont limitées!**

Les partenaires de l'événement sont : La MRC du Val-Saint-François, Place aux jeunes Val-Saint-François, les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) des comtés de Johnson et de Richmond, Val en forme, la Maison des jeunes l'Initiative de Valcourt et le comité Richmond et ses jeunes.



# Entrepreneuriat

Un des mandats du Service de développement régional et local (SDRL) de la MRC du Val-Saint-François est de stimuler la fibre entrepreneuriale de notre région. Cela peut se faire de deux façons : soit par une participation financière de l'un des nombreux fonds d'investissement ou par une aide technique d'accompagnement de la part de l'un des commissaires au développement.

Dans les six premiers mois de 2016, cinq entreprises de notre région ont reçu une aide financière afin de réussir leurs projets. *L'École de boxe* de Valcourt Inc. a vu le jour avec l'aide du Fonds de développement des entreprises de l'économie sociale (FDEÉS) et le soutien du milieu. De plus, trois jeunes entrepreneurs ont reçu un accompagnement dans la préparation de leurs plans d'affaires et ont bénéficié de soit d'une subvention du Fonds jeunes promoteurs (FJP), d'un prêt à terme du Fonds local d'investissement (FLI) ou les deux. Les trois entrepreneurs prennent la relève d'entreprises existantes, garantissant ainsi leurs survies : *Image Satellite R.J. Inc.* de Windsor, *Bijouterie Claude Lussier Inc.* de Windsor et *Location Windsor Inc.* Le

Fonds local d'investissement a aussi aidé le *Centre d'action bénévole (CAB) de Valcourt* à financer son projet de déménagement dans de nouveaux locaux mieux adaptés à la demande croissante des organismes sans but lucratif qui œuvrent à soutenir les citoyens de la région de Valcourt.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, le SDRL de la MRC du Val-Saint-François est le gestionnaire du programme *Soutien au travail autonome (STA)* pour notre région, et ce, au nom d'Emploi-Québec. À ce jour, deux entreprises ont reçu l'approbation du comité de sélection à la suite de la préparation et de la présentation de leur plan d'affaires et ont ainsi démarré leur entreprise : *Jardin les Pétioles Inc.* du Canton de Valcourt et *Ferme Lû, Permaculture* de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Un troisième dossier est en cours.

Les projets déposés n'ont pas tous nécessairement besoin d'une aide financière afin de devenir un succès. Plusieurs requièrent simplement des conseils pour se structurer adéquatement, d'autres d'un appui pour trouver du financement et d'autres pour être accompagnés lors de la préparation de leur plan d'affaires. Les commis-

saires du SDRL de la MRC du Val-Saint-François ont soutenu des entreprises telles que *Époque Web Inc.* de Saint-Denis-de-Brompton et *Matériaux Laverdure Inc.* de Maricourt pour élaborer leurs prévisions financières sur trois ans et planifier leur croissance. Aussi, le SDRL de la MRC du Val-Saint-François est souvent impliqué avec les promoteurs désirant démarrer une nouvelle entreprise qui créera plus de richesse dans notre région. Quoique les promoteurs aient déjà leurs idées de services ou de produits à offrir par l'entremise de leur nouvelle entreprise, les commissaires épaulent ceux-ci afin de développer une étude de marché et un plan marketing pour soutenir ces idées.

Pour n'en nommer qu'un, le projet *Le Général, Magasin rue Principale Inc.* de Windsor avait besoin d'un appui pour finaliser le financement de leur projet, un exemple, entre autres, auprès duquel le SDRL de la MRC du Val-Saint-François est fier d'avoir contribué.

## Daniel Braün

Commissaire au financement et au développement

## Activités touristiques et culturelles

### Activités

#### Noël et le temps des fêtes dans le Val-Saint-François

Après l'automne viendra le temps des fêtes : avec ses marchés de Noël, ses concerts, son ambiance féérique, la découverte d'artistes et artisans talentueux et des délices de nos producteurs pour de belles idées cadeaux...

Dès le mois de novembre et jusqu'à la fin du mois de décembre, ne passez pas à côté des nombreux événements du temps des fêtes organisés par des attrait, organismes et personnes dynamiques partout dans notre MRC!

Pour profiter pleinement de toutes les activités que le Val-Saint-François vous offre pendant cette période, nous vous proposons

ici un extrait du calendrier des événements de Noël et du temps des fêtes.

Pour la liste complète des événements, rendez-vous sur le site Internet : [noel.val-saint-francois.com](http://noel.val-saint-francois.com)!

#### Autocueillette de sapins de Noël – Plantations Stéphan Perreault

Tous les jours sauf le mardi, de 9h à 18h, de fin novembre jusqu'au 24 décembre

C'est la magie de Noël qui vous attend dans une ambiance chaleureuse! Partez en famille à la recherche du sapin qui embaumera votre maison durant les fêtes... Au kiosque, vous trouverez une boutique de Noël; ainsi que des sapins fraîchement coupés de toutes les grandeurs qui sont prêts à égayer votre foyer.

Adresse : 331, route 143 Nord, Val-Joli (Windsor) J1S 0C1

Informations : (819) 845-1160 ou <http://www.plantationsperreault.com/>

#### Boutique et paniers cadeaux - Miellerie Lune de Miel

Boutique ouverte tous les jours du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h

Le samedi et dimanche de 10 h à 17 h

Vous cherchez une idée de cadeau pour Noël? Et pourquoi pas un panier de produits gourmands de la Miellerie Lune de Miel! Des produits d'ici qui sauront ravir les gourmands...

Adresse : 252, 3e Rang Est, Stoke, J0B 3G0

Informations : (819) 346-2558 ou <http://www.miellerieledunedemiel.com/>

## Événements

### Stoke chante Noël, 2<sup>e</sup> édition

Samedi 19 novembre 2016 à 19h30

À la suite du succès de l'an dernier, « Stoke Chante Noël » revient pour une deuxième édition : un concert de Noël agrémenté de nouvelles chansons, mettant en scène une chorale d'adultes, une chorale d'enfants, des solistes et des musiciens. Concept, réalisation, orchestration et direction musicale : Marie-Anne Catry.

Entrée : 15 \$/adultes, 5 \$/enfants (de 12 ans et moins).

Adresse : Église St-Philémon de Stoke, 413, Côte de l'église, Stoke

Informations : (819) 878-3659

### Marché de Noël à la Poudrière de Windsor

Samedi et dimanche, le 19 et 20 novembre 2016 de 10h à 16h

Rencontrez les talents et artisans de la région à l'occasion du marché de Noël de la Poudrière de Windsor! Près de 20 exposants vous feront découvrir leurs trésors : bijoux, jouets, bougies, art décoratif, arrangements de Noël, vêtements...

Entrée gratuite.

Adresse : 342, rue Saint-Georges, Windsor, J1S 2Z5

Informations : (819) 845-5284 ou <http://www.poudriere-windsor.com/>

### Concert de Noël de la Farandole de Racine

Dimanche, le 27 novembre 2016 à 15h

Pour son concert de Noël à l'église du village, la chorale La Farandole présente Les Petits Chanteurs de la Maîtrise du Cap et vous convie à ce rendez-vous exceptionnel. Vous entendrez de grandes œuvres choisies à travers le temps et les styles ainsi que des airs de Noël qui vous plongeront dans la magie et l'esprit des fêtes.

Entrée : 25 \$/adultes, 15 \$/ étudiants, Gratuit : pour les enfants de 12 ans et moins.

Adresse : 346, rue de l'Église, Racine

Informations : (450) 532-4389 (Racine et régions) ou (819) 566-1791 (Grand Sherbrooke)

### Parade de Noël de Windsor

Dimanche le 4 décembre 2016 dès 13h

Venez voir les chars allégoriques dans les rues de la ville de Windsor. De plus, le père Noël vous attend pour vous offrir un cadeau!

Gratuit.

Adresse : dans les rues de la ville de Windsor, et à l'aréna J.A Lemay au 250, rue George Guilbault, Windsor

Informations : (819) 845-7888, poste 221 ou [services\\_recreatifs@villedewindsor.qc.ca](mailto:services_recreatifs@villedewindsor.qc.ca)

### Marché de Noël de Racine

Samedi et dimanche, le 10 et 11 décembre 2016

Achetez original et local! Cette année encore, une vingtaine d'artisans seront présents pour vous offrir leurs produits de qualité. Vous retrouverez un vaste choix de cadeaux pour tous, petits et grands, originaux et à bon prix!

Entrée gratuite.

Adresse : Centre communautaire de Racine, au 136, Route 222, Racine

Informations : [arixx@cooptel.qc.ca](mailto:arixx@cooptel.qc.ca)

### Marché Locavore de Noël

Samedi le 17 décembre 2016 de 10h à 12h

Le plus populaire des marchés agroalimentaires de la région vous propose une ambiance magique pour ce rendez-vous! Vente de produits agroalimentaires et animations diverses (présence du Père-Noël,

chants, feu de camp, boissons chaudes...) dans une atmosphère conviviale.

Gratuit.

Adresse : 154, Route 222, Racine

Informations : (450) 532-2483 ou [marchelocavore.com](http://marchelocavore.com)

### Soirée avant-veille du Nouvel An à la Poudrière de Windsor

Vendredi le 30 décembre 2016 dès 19h

Une soirée pour célébrer ensemble l'avant-veille du Nouvel An. Musique traditionnelle au rendez-vous!

Entrée : **Le coût sera confirmé ultérieurement par La Poudrière.**

Adresse : 342, rue Saint-Georges, Windsor, J1S 2Z5

Informations : (819) 845-5284 ou <http://www.poudriere-windsor.com/>

Et bien d'autres événements encore, à découvrir sur la programmation complète : [noel.val-saint-francois.com](http://noel.val-saint-francois.com)

**Vous organisez un événement ou une activité sur la thématique de Noël et du temps des fêtes? Pour l'inscrire au calendrier, contactez-nous à : [tourisme@val-saint-francois.com](mailto:tourisme@val-saint-francois.com)**

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux!**



Tourisme Val-Saint-François



@valsaintfrancois

Et partagez vos photos et coups de cœur avec le mot-clic #valsaintfrancois

**Emmanuelle Déon**  
Agente de développement touristique et culturel



#### Éditrice

Danièle Tremblay

#### Collaborateurs

Manon Fortin, Ann Bouchard, Karine Bonneville, Mélissa Nadeau, Julie Poulin, Philippe Veilleux, Kevin Bombardier, Daniel Braün, Maxime Turcotte, Stéphanie Gagné-Clermont, Emmanuelle Déon, Nancy Atkinson (traduction)

La reproduction du contenu de ce document est autorisée avec mention de la source.

Le **Facteur vert**

est publié par:

La Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François  
et la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François  
810, Montée du Parc, C.P. 3160, Richmond (Québec) JOB 2H0  
Tél.: (819) 826-6505 • Téléc.: (819) 826-3484  
[mrc@val-saint-francois.qc.ca](mailto:mrc@val-saint-francois.qc.ca)